



Saint-Genis-des-Fontaines, le mardi 12 mai 2026

**Arrêté de Monsieur le Maire n° 89/2026  
portant autorisation de travaux et conditions de circulation**

**Le Maire de la commune de Saint-Genis-des-Fontaines ;**

Vu le Code des collectivités territoriales et notamment les articles L2213-1 et L2213-6 ;  
Vu l'arrêté 29-91 du 12 avril réglementant la circulation et le stationnement dans la Commune ;  
Vu la demande d'autorisation reçu en Mairie le 12 mai 2026 de Bouygues E&S - Montpellier sis TSA 70011 – chez Sogelink à Dardilly (69134) pour les travaux d'aménagement et de raccordement de bornes Irve pour le SYDEEL, avenue Olympe de Gouges, du lundi 18 au vendredi 22 mai 2026, de 7h à 19h ;

**Arrête**

Article 1 : L'entreprise Bouygues est autorisée à intervenir sur le domaine public pour effectuer les travaux ci-dessus énoncés, du lundi 18 au vendredi 22 mai 2026, de 7h à 19h.

Article 2 : Le stationnement sera interdit durant toute la durée des travaux.

Article 3 : L'entreprise Bouygues est chargée de la mise en place de la signalisation et des déviations.

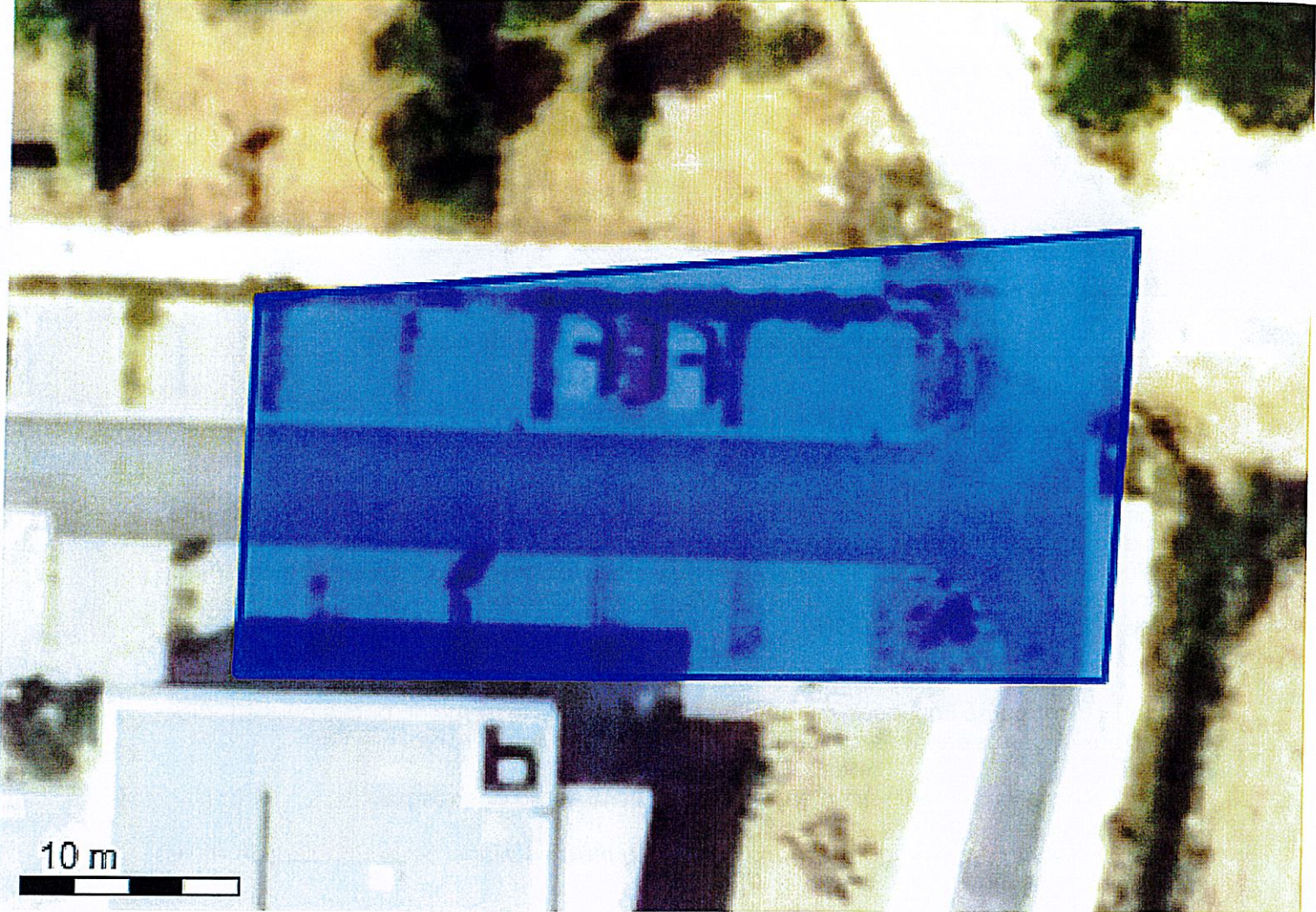
Article 4 : L'Entreprise Bouygues est chargée de procéder à la remise en état du site.

Article 5 : Monsieur le Secrétaire général, la police municipale et toutes les forces de police ou de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire, Jean-Claude ROYO



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication, ou de la date de rejet du recours gracieux (le silence de l'auteur de la décision durant un délai de deux mois valant rejet tacite de la demande). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>.



Système géodésique : WGS 84  
EPSG : 4326

Emprise au format GML :  
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>2.92322187,42.54540521 2.92321329,42.54525014 2.92370038,42.54524856 2.9237154,42.54543369 2.92322187,42.54540521</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>

**Polygone 1**  
(42.545405 2.923222);(42.545250 2.923213);(42.545249 2.923700);(42.545434 2.923715);(42.545405 2.923222);